



CONFÉRENCE DES MINISTRES
DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
DE LA FRANCOPHONIE

Dakar, le 19 OCT 2020

LE PRESIDENT EN EXERCICE

A

Tous Ministres des Etat et Gouvernements
membres de la CONFEJES

Réf. : -00660

Objet : Notification de vacance de poste de Secrétaire général de la CONFEJES.

Madame, Monsieur le Ministre

En application de l'article 15 des Statuts du Personnel de la CONFEJES, j'ai l'honneur de vous informer que la 38^{ème} Conférence ministérielle, prévue au Burkina Faso, au courant du premier trimestre 2021, procédera à la nomination au poste de Secrétaire général.

Tout Etat ou Gouvernement membre de plein droit, à jour de ses cotisations statutaires, peut présenter un candidat.

Les candidats à la fonction de Secrétaire général, doivent être des cadres supérieurs et justifier d'une expérience professionnelle d'au moins huit (8) ans dans le domaine de la jeunesse et /ou des sports et d'y avoir exercé d'importantes responsabilités.

La durée du mandat est de quatre (4) ans renouvelable une fois.

Les candidats au poste de Secrétaire général, doivent constituer un dossier comprenant les pièces suivantes, prévues à l'Article 14 des Statuts du Personnel (*Textes Fondamentaux Adoptés par la 36^{ème} Conférence ministérielle tenue les 20 et 21 avril 2017 à Cotonou au Bénin*) :

- une lettre officielle de candidature présentée par le Gouvernement du pays d'origine du candidat mentionnant l'accord de mise à disposition à la CONFEJES du candidat s'il était retenu ;
- une lettre de motivation du candidat ;
- un curriculum vitae ;
- une copie légalisée des titres et diplômes ;
- un extrait du casier judiciaire datant de moins de trois mois ;
- un certificat médical de visite et contre visite attestant de l'aptitude du candidat;
- un extrait d'acte de naissance ;
- un certificat de nationalité ;

- une attestation du Ministre de la Fonction publique du pays ou tout autre organisme concerné, précisant que la date à laquelle le candidat sera admis à faire valoir ses droits à une pension de retraite, n'interviendra pas avant la fin de son mandat en cas de nomination de ce dernier par la CONFEJES.

Les dossiers de candidature doivent être adressés au Président en exercice par l'entremise du Secrétariat général de la CONFEJES : Km 6 – Avenue Cheick Anta DIOP – Stèle Mermoz – BP 3314 Dakar/Sénégal. Tél : +221 33 859 27 09 – Fax : +221 33 859 80 99 – Messagerie : secretariat.general@confejes.org, au plus tard le **Vendredi 15 janvier 2021**.

La procédure de nomination prévoit un entretien des candidats présélectionnés avec une commission mise en place à cet effet, qui rend compte au Président en exercice en lui soumettant un rapport d'évaluation des trois (03) meilleurs profils classés par ordre décroissant.

Les frais de transport et de séjour des candidats sont à la charge de leurs pays.

Veillez agréer, **Madame, Monsieur le Ministre**, l'expression de ma haute considération.

PJ : Termes de référence du
Poste

Othman EL FERDAOUS
Ministre de la Culture, de la Jeunesse et des
Sports du Royaume du Maroc

Othman EL FERDAOUS
Ministre de la Culture, de la Jeunesse
et des Sports

